

VISA RÉCIF

Maîtrisez vos dépenses

La maîtrise du budget et les services d'une carte bancaire internationale.



Les avantages :

- **une liberté de paiement** : payez chez les commerçants, réglez vos achats sur internet et retirez de l'argent sur les DAB
- **des retraits et des paiements facilités** : utilisez la carte Visa Récif en Nouvelle-Calédonie, en Métropole et à l'étranger
- **un budget maîtrisé** : une interrogation automatique du solde de votre compte est réalisée avant chaque opération, pour vous garantir de respecter votre budget.

Et pour les jeunes ?

Découvrez l'alliée des jeunes de 16 à 25 ans :
la Visa Récif Jeune à tarif préférentiel.

Les plafonds de retrait et de paiement.

Plafond de retrait maximum (sur 7 jours glissants ¹)	
▪ En Nouvelle-Calédonie sur les DAB de l'OPT-NC	50 000 XPF
▪ En Nouvelle-Calédonie sur les DAB des autres banques	20 000 XPF
▪ En Métropole et à l'étranger	

Plafond de paiement maximum (sur 7 jours glissants)	
▪ En Nouvelle-Calédonie	50 000 XPF
▪ En Métropole et à l'étranger	50 000 XPF

¹ : 7 jours glissants : par exemple : pour un retrait de 50 000XPF un mercredi, attendre le jeudi suivant pour faire un nouveau retrait.

VISA CLASSIC

Votre partenaire au quotidien

Une carte bancaire internationale pour plus de sérénité.



Les avantages :

- **une liberté de paiement** : effectuez des achats dans le monde entier auprès des commerçants du réseau Visa, par correspondance, par téléphone et sur internet.
- **des garanties d'assistance et d'assurances 24H/ 24 et 7J/ 7** : voyagez l'esprit libre, lors de vos voyages le contrat d'assurance associé à la carte Visa Classic couvre les risques médicaux, le décès et vous apporte un assistance individuelle juridique².
- **un mode de débit adapté à votre fonctionnement** :
 - débit immédiat (les dépenses sont débitées au fur et à mesure sur votre compte)
 - débit différé (le montant des dépenses du mois est débité sur votre compte au début du mois suivant).

Les plafonds de retrait et de paiement.

Plafond de retrait maximum (sur 7 jours glissants ¹)	
▪ En Nouvelle-Calédonie sur les DAB de l'OPT-NC	70 000 XPF
▪ En Nouvelle-Calédonie sur les DAB des autres banques	70 000 XPF
▪ En Métropole et à l'étranger	

Plafond de paiement maximum ³ (sur 30 jours glissants)	
▪ En Nouvelle-Calédonie	200 000 XPF
▪ En Métropole et à l'étranger	300 000 XPF

² : dans les limites et conditions prévues par la notice d'information d'assurance et d'assistance de la carte Visa Classic, disponible en agence OPT-NC et sur www.ccp.nc

³ : le plafond de paiement peut être augmenté sur demande auprès du Centre Financier de Nouméa.

VISA PREMIER

Voyagez l'esprit tranquille

Une carte bancaire internationale haut de gamme pour plus de liberté.



Les avantages :

- **du confort et de la tranquillité** : en Nouvelle-Calédonie comme à l'étranger, vous bénéficiez de capacités de retraits et de paiements élevées qui s'adaptent à vos besoins et facilitent vos séjours à l'étranger.
- **de la sérénité lors des voyages** : vous bénéficiez d'un contrat d'assurance et d'assistance haut de gamme : indemnisation en cas d'incident, assistance en cas de perte ou de vol de vos bagages ou de votre carte bancaire.
- **des avantages exclusifs** : profitez de tarifs préférentiels et de privilèges auprès des grandes marques partenaires. Appelez le service Premier accessible 24H/ 24 et 7J/ 7 au (+33) 969 320 988.
- **La carte Visa Premier est uniquement à débit différé⁴.**

Les plafonds de retrait et de paiement.

Plafond de retrait maximum (sur 7 jours glissants ¹)	
▪ En Nouvelle-Calédonie sur les DAB de l'OPT-NC	100 000 XPF
▪ En Nouvelle-Calédonie sur les DAB des autres banques	100 000 XPF
▪ En Métropole et à l'étranger	

Plafond de paiement maximum ³ (sur 30 jours glissants)	
▪ En Nouvelle-Calédonie	600 000 XPF
▪ En Métropole et à l'étranger	600 000 XPF

⁴ : dans les limites et conditions prévues par la notice d'information d'assurance et d'assistance de la carte Visa Premier, disponible en agence OPT-NC et sur www.ccp.nc



Simple

Je gère
mon argent et
j'effectue mes
virements !



www.ccp.nc

3 FORMULES AUX CHOIX

Je me connecte à mes comptes
où et quand je veux !

VOTRE BANQUE À DISTANCE

- ▶ Par internet sur www.ccp.nc
(Coût de votre abonnement CCPNC + de l'opérateur et/ou du fournisseur d'accès internet)
- ▶ Sur votre téléphone mobile avec CCP.SMS
(Coût de l'abonnement choisi)
- ▶ Par SMS avec SURF CCP
(Coût de l'abonnement choisi)
- ▶ Par SMS avec CCP 3000
(Coût d'un SMS surtaxé)
- ▶ Par téléphone avec AUDIPOSTE : 36.67.00
(Coût d'une communication vers le kiosque Audiotel)

VOS CONTACTS

2 NUMÉROS POUR FAIRE OPPOSITION

- 26.88.00 (lundi à vendredi de 7h 30 à 15h 45)
pour les cartes de retraits et VISA de l'OPT-NC
(Coût d'une communication en local)
- +(33) 969 320 988 (24h/ 24 et 7j/ 7)
pour les cartes VISA de l'OPT-NC
(Coût d'une communication à l'international)

- ▶ Le Service Clientèle de l'OPT-NC : 1000
(Appel gratuit - du lundi au vendredi de 7h 30 à 15h 45)
- ▶ Le Centre Financier de Nouméa : 26.88.00
(Coût d'une communication en local - du lundi au vendredi de 7h 30 à 15h 45)
- ▶ Mail : cfn@opt.nc
- ▶ Courrier : Centre Financier de Nouméa
7 Rue Eugène Porcheron
98899 Nouméa Cedex



www.ccp.nc



www.ccp.nc



MOYENS DE PAIEMENTS



CARTES VISA

Payez en toute liberté



OPT-NC - RCS NOUMÉA B132720 - 2 RUE PAUL MONTCHOVET - 98841 NOUMÉA CEDEX - REF : SB-xxx-xxxx - REF CENTRAL : 505554 - MAJ le 17/10/2020